

EN DIRECT DE CHARBONS

Bulletin municipal d'information de la Commune de Châbons

N°265
Mar-Avr 2021



Pages 2-7
Infos
municipales

Pages 8-9
Informations
CCBE

Page 10-16
Infos des
associations



HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE



	Matin	Après-midi
Lundi	9h30-12h	16h-17h30
Mardi	9h30-12h	16h-17h30
Mercredi	Fermé	
Jedi	9h30-12h	15h30-17h30
Vendredi	9h30-12h	Fermé
Samedi	9h-12h	Fermé

- www.chabons.fr
- accueil.mairie@chabons.fr
- 04.76.65.00.10
- 9, rue de l'église
38690 CHÂBONS
- www.facebook.com/Chabonsmairie

ATTENTION ! NOUVEAUX HORAIRES PERMANENCE URBANISME

Pour toute demande de renseignements en urbanisme, nous vous recevons :

- le jeudi avec ou sans RDV de 14h30 à 16h30
- le samedi sur RDV de 9h30 à 12h



APPEL AUX ENTREPRISES CHÂBONNAISES

Pour préparer la mise à jour des panneaux « Vie économique » placés aux entrées de la Commune, merci de vérifier que votre activité est bien recensée sur le livret d'accueil (disponible ici : https://www.chabons.fr/webtheque/fichier/3475-livret-accueil-nouveaux-habitants_creduit.pdf).

Si ce n'est pas le cas, merci de nous renvoyer la fiche « Vie économique » complétée (<https://www.chabons.fr/webtheque/fichier/3476-nouvelle-entreprise.pdf>).

ACCUEIL URBANISME

Le jeudi, permanence avec et sans RDV : 14h30-16h30.
Le samedi sur RDV : 9h30-12h.

04.76.65.00.10

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi : 10h-12h
Mercredi : 16h30-18h30
Vendredi : 17h-19h

04.76.35.82.56

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BIÈVRE EST (CCBE)

contact@cc-bievre-est.fr
Consultances architecturales, juridiques, eau et assainissement sur RDV.

04.76.06.10.94

DÉCHÈTERIES CCBE - HORAIRES D'HIVER

	Châbons	Apprieu	Beaucroissant
Lundi	14h-17h	9h-12h	14h-17h
Mardi	9h-12h	14h-17h	Fermé
Mercredi	14h-17h	9h-12h	14h-17h
Jedi	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	9h-12h	14h-17h	14h-17h
Samedi	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h	9h-12h 14h-17h

HORAIRES D'ÉTÉ (À COMPTER DU 29/03)

	Châbons	Apprieu	Beaucroissant
Lundi	14h-18h	9h-12h	14h-18h
Mardi	9h-12h	14h-18h	Fermé
Mercredi	14h-18h	9h-12h	14h-18h
Jedi	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Samedi	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h

INFORMATION CÉRÉMONIE

La cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie se déroulera à huis clos le 19 mars au Monument aux Morts.

Pour une parution semaine 18, nous attendons vos articles pour le prochain numéro avant le 21 avril.

Courriel : endirect@chabons.fr

Les Brèves du Conseil Municipal



Séance du 8 Décembre

- Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, a décidé de ne pas donner son accord au projet du Département consistant à construire un pylône à Saint Sixte pour la création d'un point haut (ondes hertziennes) afin de pallier au retard de déploiement de la fibre sur le territoire.
- Suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 30 novembre dernier, il a été proposé d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre pour la restauration de l'église au cabinet d'architecture Multiple, basé à Grenoble.

Séance du 12 Janvier

- La Commune a lancé une étude sur l'aménagement de la Place de la Maison Rouge. Le chantier consistera à créer un aménagement de la voirie, à reprendre et réaliser un trottoir, à créer un cheminement piéton et des places de stationnement, afin notamment de sécuriser la circulation piétonne et des véhicules. Une rencontre avec les riverains sera programmée.
- La Commune de Châbons n'est pas pourvue dans tous ses hameaux de poteaux incendies. Afin de palier à ce manque, une bâche a déjà été installée dans le hameau du Liers fin 2020. En 2021, une nouvelle bâche souple de 80 m³ sera installée au hameau du Lac au premier trimestre.



Retrouvez les comptes-rendus complets des séances du conseil municipal sur notre site internet : www.chabons.fr

Prochaine Séance : 6 Avril

En 2020...

... Ils sont né(e)s :

- Gaëtan Grasso – 14 Février 2020
- Noémie Lequette – 4 Mars 2020
- Giullya Kerckhove – 25 Avril 2020
- Maddy Chossinand – 21 Mai 2020
- Lou Vial – 9 Juin 2020
- Hugo Jacquin – 30 Juin 2020
- Joy Lodi – 1^{er} Juillet 2020
- Néliya Van Overbeke – 3 Septembre 2020
- Liana Guy – 3 Juillet 2020
- Léonie Giraud – 5 Juillet 2020
- Lucas Hugonnard Roche – 16 Août 2020

... Ils se sont dit « oui » :

- Claude Gaillard & Nathalie Roi – 22 Février 2020
- Patrice Malgouverne & Marina Martins – 11 Juillet 2020
- Guillaume Rongeat & Eva Delisle – 8 Août 2020
- David Martin & Julie Perignon – 15 Août 2020
- Maxime Hugonnard-Roche & Sonia Pires Fernandes – 7 Novembre 2020

... Ils nous ont quittés :

- Augusta Sarragallet – 1^{er} Mars 2020
- Roland Salambien – 12 Mars 2020
- Hubert Giroud – 30 Mars 2020
- Alain Hugonnard – 2 Mai 2020
- Jean-Luc Michallet – 2 Juin 2020
- Céline Vandekerchove – 27 Juin 2020
- Lucienne Thomas-Dauphin – 3 Juillet 2020
- Antoine Joannides – 6 Juillet 2020
- Fugier Pierre – 18 Juillet 2020
- Pena Antonio – 17 Novembre 2020
- Chevrot André – 24 Décembre 2020
- Perrin Robert – 18 Décembre 2020



N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales !

(Rdv en Mairie aux horaires d'ouverture)

Changement d'heure

Le passage à l'heure d'été se déroulera dans la nuit

DANS LA NUIT DU SAMEDI 27 MARS AU DIMANCHE 28 MARS



+1 heure

À 2 heures du matin, il sera alors 3 heures.

Campagne électorale, recherche personnel en CDD

La société ADREXO est à la recherche de personnel en CDD sur la Commune de Châbons pour une opération ponctuelle de distribution des professions de foi pour toutes les élections sur la période courant de 2021 à 2024.

Ce travail peut très bien convenir à toute personne de la Commune employée ou non. Cette personne devra habiter la Commune et bien connaître la population. Une réunion d'information est prévue avant le début de la distribution de façon à présenter la société aux futurs candidats et de les renseigner sur l'organisation du travail et la rémunération.

La première opération se déroulera en Juin 2021.

Adresse du Centre : 21, rue de Comboire 38130 ECHIROLLES

Tel : 04.76.09.17.90 ou 06.72.87.32.63 Mail : fnardin@adrexo.fr

De nouvelles activités à Châbons

MAGNIN CARRELAGE

Travaux de revêtements de sols et murs
Pose de carrelage/faïence neuf et rénovation.

Plus d'informations sur la page Facebook

CONTACT : MAGNIN Thomas

123, route de Grenoble

magnincarrelage@orange.fr

06 87 48 83 95

L'USINE

Bar - Restaurant

Cuisine traditionnelle, Tapas, Soirées à thème,
Retransmissions sportives

CONTACT :

ALLARD Guillaume & JOANNES Cédric

ZA Actival - 5, chemin de l'Orge

cedric.joannes@wanadoo.fr

04.76.07.15.52

PALTOCH BRICOLAGE

Bricolages en tout genre, montage de meubles, remise à neuf de pièces, installation de structures extérieures. Mais également aménagement et entretien d'espaces verts.

Pour tous les petits travaux et entretiens du quotidien ou la maintenance occasionnelle de votre résidence, une pièce à rafraîchir, une cuisine à monter, un plancher à installer ou à restaurer, la tonte de votre pelouse ou la taille de vos arbres.

Je suis là pour faire ces tâches à votre place, ou si vous souhaitez une seconde main pour vos travaux et/ou chantiers. Je vous propose pour chaque besoin une analyse de faisabilité et un devis personnalisé à vos besoins spécifiques.

CONTACT :

PALTRINIERI Sébastien

9, chemin du Gard

06.85.87.11.56

Le brûlage des végétaux reste interdit

Le brûlage des végétaux à l'air libre, y compris en incinérateur de jardin, est interdit en tout temps, tout lieu, toutes circonstances et est passible d'une amende de 450 €. (Circulaire ministérielle du 18/11/2011).

Cette interdiction vaut pour les particuliers, les établissements publics et les entreprises de paysage.

De plus, si les voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent engager votre responsabilité, pour nuisances olfactives.

De même, le dépôt sauvage de déchets est strictement interdit et sanctionnable.



Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 13 000 km.

Périodes d'ouverture de la pêche en cours d'eau

Heures de pêches

La pêche ne peut s'exercer plus d'une demi-heure avant le lever du soleil, ni plus d'une demi-heure après son coucher (sauf dérogation préfectorale pour la pêche à la carpe de nuit).

Attention au changement d'heure !

Vous pouvez consulter les horaires de lever et de coucher du soleil sur www.leshorairesdusoleil.com

Période d'ouverture

TOUTES ESPÈCES sauf dérogations ci dessous :

- 1^{ère} cat. : du 19 mars au 10 octobre.
- 2^{ème} cat. : du 1^{er} janvier au 31 décembre inclus

POUR LE DETAIL PAR ESPÈCES non mentionnées ci-dessus, consulter le site de la Fédération de Pêche de l'Isère :

<https://www.peche-isere.com/dates-reglementation-peche-isere-38.html>



Tous à vos agendas ! Matinée ramassage de déchets le 20 Mars

La commission environnement envisage de faire une **matinée ramassage de déchets** le 20 mars à partir de 9h.

Vous êtes intéressés pour participer ? Alors rendez-vous en Mairie !

Des groupes de six personnes adultes maximum seront constitués pour silloner le village.

A poster for a village cleanup event. The top part shows a landscape with mountains and a village. The text on the poster includes: "CHABONS" in a stylized font, "Matinée Nettoyage" in a green banner, "Village PROPRE" in large green letters, "Prévoir gants et gilet fluo" and "Port du masque recommandé" in smaller text, and "Rendez-vous en Mairie à 9H le Samedi 20 Mars" and "Différents circuits par groupes de 6 personnes max." at the bottom. There is a small logo of a leaf in the bottom right corner of the poster.

Des nouvelles de l'école publique des Terres Froides

INFORMATIQUE À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Chaque semaine, les CM2 de l'école publique profitent d'ateliers d'informatique.

En ce moment, ils ont varié un peu les plaisirs... au menu :

- la programmation informatique : c'est au programme officiel de l'éducation nationale et au niveau CM2 c'est très ludique.

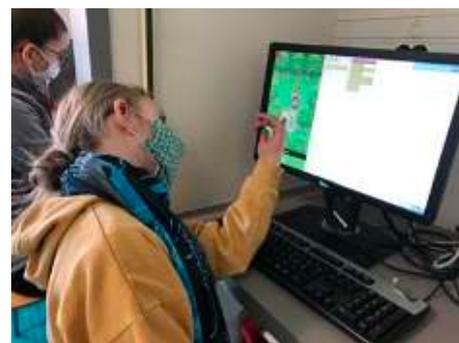
Les élèves ont juste... adoré !

Ils sont dans l'ensemble très à l'aise : que voulez-vous - question de génération !

- la motricité fine sur le clavier ou comment taper vite un texte sans regarder ses doigts ? Quel défi !
Là aussi les progrès sont rapides !

Bref, voilà un outil qui est entré dans nos vies et qui en devient incontournable. Les enfants se l'approprient et seront bien dégourdis pour la suite.

Une chose est sûre : c'est un plaisir de les voir travailler dans une ambiance aussi détendue !



LE CARNAVAL

Cette année le carnaval tombait pendant les vacances de février. Nous avons donc décidé de le fêter avant afin que nos petits écoliers puissent se déguiser. Nous savons qu'ils adorent cette fête. Les élèves de CP- CE1 ont confectionné de magnifiques masques pailletés en un temps record ! Certes cette année pas de rassemblement de tous les élèves dans la cour pour parader, c'était chacun dans sa classe ou dehors ; malgré tout les enfants étaient ravis ! Comme chaque année princesses, supers héros, animaux, sorcières, pirates... ont pu assurer leur rôle pour la journée. Nous avons terminé avec un bon goûter offert par les parents. Merci à eux !



UN CONCOURS SANS PRIX POUR LES CM1

En effet, la classe de CM1 participe à un concours où il n'y a rien à gagner à la fin. Rien.

Rien, si ce n'est la joie et la fierté de résoudre 10 problèmes de mathématiques divers et variés : en calculant des durées, des masses, des âges, des altitudes, en identifiant des parcours, en résolvant des logigrammes, en trouvant les nombres mystères, etc.

Deux exemples : le sommet de la montagne A est situé 250 m plus haut que la montagne B, qui est elle-même 124 m en dessous des 2000 m, la montagne C étant quant à elle plus basse que la A de 403 m. Trouve l'altitude de chaque sommet.

Nous sommes deux nombres, notre somme est égale à 48 et notre différence est égale à 10. Qui sommes-nous ?

Ah, pas si facile pour des CM1 !

Rien, si ce n'est le plaisir de chercher en groupes, de partager ses recherches, ses trouvailles, ses difficultés, d'échanger sur ses procédures, d'apprendre à respecter autrui.

Rien, si ce n'est la satisfaction d'aider un camarade qui n'y arrive pas, puis le bonheur de voir ses yeux s'éclairer quand, ça y est, il a compris grâce à nous ! (Ah, c'est donc cette joie que la maîtresse éprouve chaque jour ?!)

Rien, si ce n'est de mettre en place la meilleure organisation possible, pour être le plus efficace possible, décider ensemble, voter.

S'organiser ? Décider ensemble ? Voter ? Dans un concours de mathématiques ?

Oui, car Eurêkamaths (anciennement appelé Math'Isère) est bien plus que cela.

La classe a une heure pour résoudre les 10 problèmes. La classe, cela signifie que chaque enfant ne va pas travailler sur TOUS les exercices. Certains en feront 2, d'autres 4, d'autres encore 5 ou 6. Il faut donc déjà trouver une organisation pour "couvrir" les 10 problèmes.

Individuellement ? Trop long. Donc des groupes. Mais de combien ? Déjà constitués ou qui se formeront au gré de la recherche ? Si constitués, constitués comment ?

Et que fait-on si un groupe a trouvé une solution, mais qu'un deuxième groupe trouve une réponse différente ? Comment gérer les désaccords ?

Puis à la fin, il faudra décider des 2 exercices que l'on va éliminer, et de celui qui au contraire aura le joker, c'est à dire qu'il comptera double. Quelle stratégie adopter ? Chaque exercice vaut 8, 10 ou 12 points selon son niveau de difficulté. Mettre le joker sur un exercice à 8 points dont on est sûr ? Il nous rapportera alors 16 points. Plutôt le mettre sur un exercice à 12 points, dont on est un peu moins sûr ? Oui, mais s'il est réussi, ça rapporte 24 points. Mais s'il est raté, il nous enlèvera 24 points ! Car oui, en plus, les exercices ratés, non seulement ne rapportent rien, mais surtout coûtent très cher. Car les points sont retranchés au score initial de 100 points !!

Il faut donc jouer serré ! Et se mettre d'accord entre risque-tout et plus prudents !

Après le premier entraînement début janvier, le débriefing a permis de sortir une organisation, qui sera testée lors du 2^{ème} entraînement début mars. Ce sera l'occasion de voir si le maître du temps (pour rappel, tout cela doit être bouclé en une heure, de la distribution des sujets au rendu de la feuille-réponse collective, en passant par l'élimination de 2 exercices et le choix du joker !!), le distributeur, le secrétaire, le secrétaire adjoint, le compteur, etc, ont bien rempli leur rôle et de procéder à des ajustements éventuels.

Ajustements qui seront mis en place pour les 3^{ème} et 4^{ème} entraînements, avant la grande finale en juin.

Donc, vous l'aurez compris :

Eurêkamath's, un concours sans prix...

mais pas sans valeurs !!



Des nouvelles de l'école publique des Terres Froides (suite)

DISCUSSION EN DIRECT AVEC LE CANADA

Souvenez vous... les CM2 de l'école publique de Châbons ont des correspondants de la ville de Québec au Canada. Ils n'avaient pas réussi à se connecter pour discuter en direct avec eux avant Noël.

Voilà qui est rattrapé : la technologie les a épargnés de ses caprices cette fois-ci. Aussi le jeudi 4 février, des élèves de 5ième année d'une école publique de Québec et les CM2 de l'école publique de Châbons ont pu discuter en direct. C'était Carnaval dans l'école et nous étions tous masqués... Covid oblige.

Qu'il est agréable de pouvoir se parler et d'avoir une vraie conversation.

Nous avons décidé de jouer aux devinettes : chacun d'entre nous avait préparé une expression typique de son pays que les autres devaient deviner.

Et si vous jouiez avec nous ?

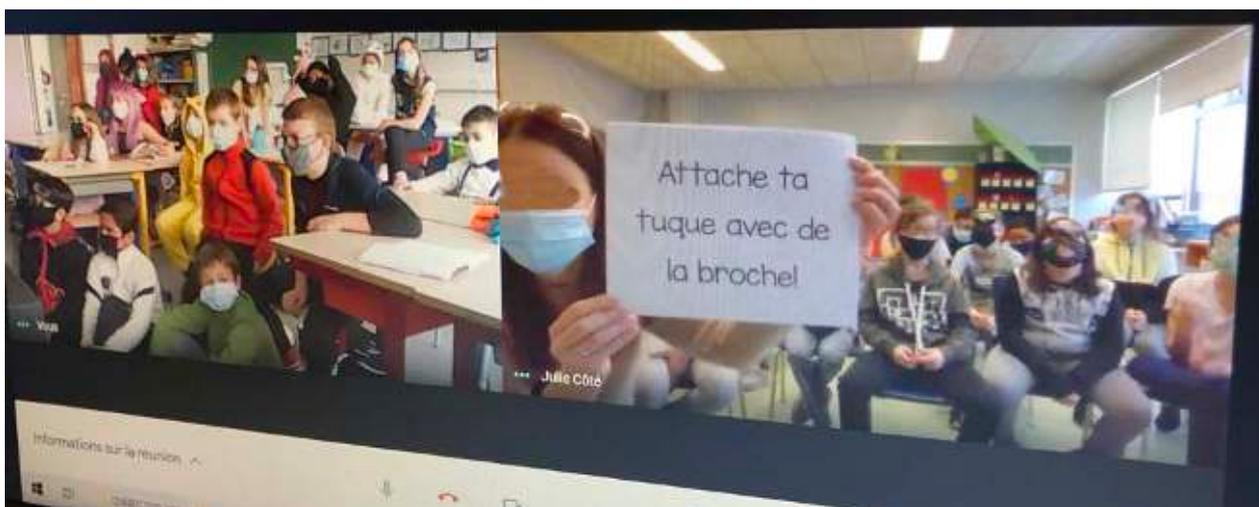
Voici des expressions québécoises dont vous aurez à deviner le sens.

C'est parti :

1. Cogner les clous.
2. J'en ai plein mon casque. (celle-ci est facile : elle fait écho à une expression assez proche en français).
3. Calme-toi le pompon.
4. Lâche pas la patate !
5. Accroche ta tuque avec de la broche !

Vous voilà parés pour aborder une discussion avec un québécois... quoiqu'il reste l'accent qui n'est pas si simple à apprivoiser.

Nous aurons encore l'occasion de nous entraîner car nous comptons bien les rencontrer à nouveau virtuellement !



Voici Julie, la maîtresse de la classe québécoise, qui nous montrait les expressions à lire quand l'accent nous donnait du mal dans la compréhension. (photo floutée liée à l'engagement de non diffusion des images des correspondants).

DU THÉÂTRE À L'ÉCOLE

Les séances de théâtre continuent pour les classes de Virginie (TPS-PS-MS), Sabine (CP), Christine (CE2) et Estelle (GS-CP). Les enfants apprennent à exprimer les émotions, utiliser leur corps pour dire quelque chose et oser affronter un public. Tous sont assez à l'aise mais certains enfants plus timides que d'autres nous étonnent beaucoup par leurs prestations inattendues devant leurs camarades. Les enfants et les enseignantes attendent toujours avec impatience l'intervention de Candice Muffat-Jeandet (animatrice de Chab'en scène) !



NOËL À L'ÉCOLE

Le père Noël est passé à l'école publique le vendredi 18 décembre. Les enfants ont découvert de nombreux cadeaux au pied du sapin. Ils ont fêté cela en musique autour de papillotes, de chocolats et de gâteaux !

Une partie de l'équipe municipale est passée nous rendre visite pour offrir à tous les enfants de l'école un sac rempli de surprises : des bonbons, des chocolats, un petit goûter... Nous remercions très chaleureusement la Mairie pour cette gentille attention !



ZOOM SUR... notre village et son agriculture



Le métier d'agriculteur est l'un des métiers les plus vieux du monde.

Ainsi, il n'a jamais cessé d'évoluer au fil du temps, se perfectionnant d'une manière spécifique dans chaque production. Il demande à la personne qui l'exerce des compétences diverses et variées. La première étant l'observation (animaux, plantes, météo), mais aussi la comptabilité et la gestion. Il faut aussi ne pas rechigner à la tâche et s'adapter aux nouvelles technologies et exigences sociétales.

Sur notre Commune, l'élevage est très présent, dû à notre relief très vallonné. Comparée à d'autres Communes, Châbons compte encore un nombre important d'exploitations avec des productions très différentes :

- la production laitière, dont le lait est collecté par diverses entreprises : Sodiaal (produits Yoplait, Candia, Richemonts) ; Lactalis (production de St Marcellin, St Félicien) ; Verdaney (tomme du Dauphiné, raclette) ; Fruitière de Domessin
- la production de viande bovine, porcine et volailles
- la production de légumes, plantes aromatiques et escargots.

Mais aujourd'hui, l'agriculteur doit composer avec une météo capricieuse (été très chaud et très sec) qui entraîne un manque de fourrage pour les animaux et des récoltes plus aléatoires. Il lui faut aussi toujours rendre des comptes à l'administration et tracer, en permanence, les productions effectuées.

Il est, apparemment et malheureusement, de plus en plus mal compris de la société, alors qu'il œuvre au quotidien pour son alimentation. Quand on rajoute des problèmes économiques récurrents, on comprend que la profession soit très impactée par le problème du suicide (un par jour au niveau national).

Les atouts de l'agriculture châbonnaise :

- un nombre encore important d'exploitations sur le territoire avec une bonne cohésion
- un potentiel de consommateurs pour la vente directe
- un boucher local pour la valorisation de certaines bêtes
- l'installation d'un jeune vétérinaire sur la Commune
- des mécaniciens locaux en cas de panne
- un réseau de matériels agricoles en commun qui fonctionne bien (Cuma).



Les contraintes :

- les voies ferrées, autoroutes qui morcellent les parcelles et obligent certains détours pour leur franchissement
- une pression foncière due à un besoin de logement
- le manque de respect du travail de l'agriculteur (déchets sauvages, amusement de certaines personnes dans les cultures avec des engins tout terrain).

La population de notre village évolue dans un environnement privilégié.

Il est bon de rappeler que c'est en partie grâce aux femmes et aux hommes de notre profession, au fil du temps, que s'est façonné notre beau paysage.

Article rédigé par « La profession agricole »

Un nouveau partenariat pour éviter la prolifération des chats errants

Pour éviter la prolifération des chats errants, la Commune de Châbons est en train de mettre en place un partenariat avec l'association **Le Clos des Chats** domiciliée à Saint-Clair de la Tour afin de mener des campagnes de stérilisation et d'identification.

Nous rappelons aux habitants que désormais les chats nés après le 1er janvier 2012 doivent être **obligatoirement identifiés, par puce électronique ou par tatouage**. À défaut, leurs maîtres encourrent jusqu'à 750 euros d'amende !

La Fondation 30 Millions d'Amis rappelle que faire stériliser son chat est essentiel pour éviter la surpopulation féline, qui cause de très nombreux abandons, euthanasies et mauvais traitements.

Les chats se reproduisent à un rythme effréné. À partir d'un seul couple, on obtient au bout de 4 ans un total de 20 736 individus. Statistiquement, environ 5000 d'entre eux trouveront un foyer. Les autres vivront en refuge ou s'installeront sur un terrain avec d'autres «chats libres». Ces derniers meurent souvent de maladies, finissent écrasés sur la route, et se reproduisent à leur tour.

Ainsi, en stérilisant votre chat, mâle ou femelle, vous :

- protégez les animaux en évitant la surpopulation ;
- soulagez le travail des associations de protection animale ;
- supprimez de nombreuses contrariétés liées à la possession d'un chat (chaleur de votre chatte, marquage urinaire, bagarre entre mâles, etc...).

Le prix d'une stérilisation varie d'un vétérinaire à l'autre. Rapprochez-vous du vôtre pour connaître ses tarifs.



ATTENTION !

Si vous avez remarqué des chats errants dans votre quartier, merci de le signaler en Mairie pour que nous puissions faire le nécessaire.

APPEL AUX VOLONTAIRES

L'association Le Clos des Chats devrait prochainement organiser une campagne de trapage de chats errants dans le village. Les chats ainsi capturés sont stérilisés et identifiés puis remis en liberté. Les plus sociables seront éventuellement placés à l'adoption.

Pour réaliser ces campagnes, Le Clos des Chats cherche des volontaires : pour mettre en place les pièges, les relever régulièrement et prévenir Le Clos des Chats en cas de capture.

Merci de vous signaler en Mairie si vous souhaitez nous aider !



APPEL À PROJET : venez exposer au siège de la collectivité !

Le siège de la Communauté de Communes de Bièvre Est propose à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes de Bièvre Est une exposition annuelle du 15 septembre au 15 mars depuis maintenant 6 ans. En tant que lieu d'accueil et de passage, Bièvre Est souhaite :

- Valoriser un artiste local,
- Favoriser la création,
- Faire découvrir de nouvelles formes et techniques culturelles.



Objet de l'exposition : Tout type d'exposition est éligible, qu'elle présente un caractère artistique, culturel, ou documentaire. Elle peut être proposée sur tout type de sujet, du moment qu'il répond au principe de laïcité.

Conditions de candidature : L'exposition se tiendra du 15 septembre 2021 au 15 mars 2022, aux heures d'ouverture du siège de la CCBE.

La date limite de réception des dossiers est fixée au 30 avril 2021.

Pour tout renseignement : CCBE
04 76 06 10 94

Karin / event-eco@cc-bievre-est.fr



APPEL À PROJET : 500 € de subvention pour valoriser le patrimoine !

La Communauté de Communes propose aux associations et Communes un Fonds de mise en valeur des patrimoines du territoire.

Appel à projets 2021 : date limite de réception des candidatures : 14 mai 2021

Nature des projets

- Animation et dispositifs de sensibilisation : visite guidée, visite insolite, atelier pédagogique, reconstitution, accueil de conférences/projections, jeu de piste en lien avec l'histoire et les patrimoines du territoire
- Outils de médiation : plaquette, livret, signalétique d'information, exposition, support pédagogique/ludique, dispositif numérique

Sont exclus les concerts et spectacles in situ sans lien direct avec les patrimoines.

Aide financière

4 projets seront sélectionnés et se verront attribuer la somme de 500 €

Pour toute information complémentaire :
tourisme@cc-bievre-est.fr

Des permanences Info Énergie au siège de Bièvre Est

Vous avez un projet de rénovation, de construction ou de changement de système de chauffage ?

Venez avec vos devis, vos plans, vos projets et toutes vos questions !

Se sentir bien chez soi et faire des économies

Nous passons actuellement plus de temps dans notre logement que dans n'importe quel autre endroit. Avec la crise sanitaire, nombreux sont les ménages qui souhaitent améliorer le confort de leur foyer. Températures extrêmes en hiver comme en été, la rénovation thermique peut vous aider à vous sentir mieux chez vous, tout en faisant des économies sur vos factures. Sans oublier que les travaux d'amélioration font augmenter la valeur du logement.

Mais devant les nombreuses offres commerciales, comment faire pour ne pas se tromper ? A qui s'adresser ? Comment bénéficier des aides financières ?

Des permanences pour parler rénovation et aides financières

Le Service Info Energie - FAIRE (Faciliter, Accompagner, Informer pour la Rénovation Énergétique) apporte aux citoyens un conseil indépendant et un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, notamment dans le cadre d'une rénovation de logement.

Ce service est gratuit, financé par votre communauté de communes Bièvre Est, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère.



Les Conseiller·ère·s Info Énergie proposent notamment :

- l'accompagnement des projets de construction et de rénovation énergétique (choix des matériaux d'isolation, du système de chauffage...), la priorisation des travaux ;
- des renseignements sur les aides financières qu'elles soient nationales ou locales ;
- une aide dans le choix d'un professionnel qualifié pour le projet ;
- des informations sur les gestes économes qui concourent à réduire les consommations d'énergie et à faire baisser la facture.

Un conseil gratuit et indépendant, en confiance

Contrairement à une entreprise privée, le service Info Energie n'a rien à vous vendre ! Les conseils font partie d'un service public, organisé et financé par vos collectivités locales, en partenariat avec une association iséroise (AGEDEN) qui accompagne les particuliers gratuitement depuis plus de 20 ans.

Appelez maintenant pour préparer vos travaux du printemps !

Vous pouvez joindre les conseillers et conseillères par téléphone au 04.76.14.00.10. Si votre projet nécessite un échange plus long, vous pouvez aussi prendre un rendez-vous près de chez vous au siège de Bièvre Est à Colombe au Parc d'activités Bièvre Dauphine - 1352 rue Augustin Blanchet.

En 2021, les rendez-vous auront lieu un jeudi par mois de 9h à 13h (RDV d'une heure) :

- 11 février
- 11 mars
- 8 avril
- 20 mai
- 10 juin
- 8 juillet
- 9 septembre
- 14 octobre
- 4 novembre
- 9 décembre



Prenez contact par téléphone au 04.76.14.00.10 ou sur le site internet www.infoenergie38.org.

Pour ne rien oublier...

Afin que nous traitions efficacement votre demande, une fiche de préparation vous sera envoyée avant le rendez-vous. Nous vous inviterons à la remplir et à l'amener avec vous, accompagnée des documents que vous jugerez utiles (plans, photos de votre logement, devis - si vous avez déjà consulté des entreprises) ainsi que de votre dernier avis d'imposition (nécessaire pour calculer les aides financières).

Pour plus d'informations : www.infoenergie38.org



Stade Châbonnais



LES FOOTBALLEURS AU RALENTI MAINTIENNENT LA FORME

Malgré l'arrêt de toute compétition depuis le 29 octobre dernier, de nouveaux protocoles sanitaires sont entrés en vigueur depuis la fin novembre.

Ainsi, tout en respectant le couvre-feu et les nouveaux gestes barrières, certaines catégories ont pu reprendre une activité - certes très réduite - en extérieur. En effet, aucun contact n'est encore autorisé, ni de match ou petites oppositions. Les joueurs peuvent cependant s'échanger le ballon au pied.

Les plus petites catégories (U6/7 et U8/9) n'ont pas repris étant donné qu'en hiver, la pratique s'effectue habituellement dans le gymnase, et que l'accès y est interdit.

Les U10/U11 ont repris le rythme de deux entraînements par semaine avec un horaire aménagé les mercredis et samedis après-midi.

Les U12/U13 s'entraînent également les mercredis et samedis après-midi.



Les U14/U15 s'entraînent à raison d'une fois par semaine, le samedi pour permettre aux joueurs de pouvoir y participer.

Les séniors se retrouvent également une fois par semaine, le dimanche, pour tenter de rassembler le plus grand nombre, afin de jongler avec les emplois du temps professionnels des joueurs et le couvre-feu. Les vétérans ont stoppé leur activité du vendredi soir, couvre-feu oblige.

Petits et grands prennent leur mal en patience en attendant peut-être un retour à la compétition au printemps...

RESTEZ CONNECTÉS !!

Le concours de belote prévu le 17 avril semble bien menacé.

Afin de pouvoir prendre connaissance des éventuelles manifestations du club pour les mois de mars et avril et des rencontres programmées, en fonction de l'évolution sanitaire, rendez-vous sur la page Facebook du club :

www.facebook.com/stadechabonnais

UN FERVENT SUPPORTER DU STADE CHÂBONNAIS S'EN EST ALLÉ

Le Stade Châbonnais a perdu un ami et fidèle supporter. C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Marcel Tardieu.

Marcel était un supporter inconditionnel du Stade Châbonnais. Pendant des années, il a accompagné les équipes seniors sur les terrains de foot de notre région.

Bénévole convaincu, il n'hésitait pas à prendre le sifflet pour arbitrer les rencontres aussi bien à l'extérieur qu'à domicile.



Lorsqu'il n'était pas arbitre ou juge de touche, il devenait simple supporter et l'on pouvait reconnaître son accent chantant dans ses encouragements ou commentaires.

Lors des grandes manifestations comme les 90 ans du club ou pour le tournoi souvenir de son ami Joseph Biol, il était présent.

À sa famille, et tout particulièrement, son fils Jean, ancien joueur, le club présente ses plus sincères condoléances.

CHOUCRUTE VERSION COVID

Le Stade Châbonnais n'a pas pu organiser sa traditionnelle soirée dansante « Choucroute » le premier week-end de mars, LE plus gros évènement du club habituellement.

Pour cette année encore bien particulière, le club s'adapte et propose donc une vente de « Choucroute à emporter »

**Le dimanche 28 mars 2021
de 10h à 13h
au siège du club
(dans la cour de la Mairie de Châbons).**

*Modalités et réservations :
voir l'affiche publicitaire ci-contre*

Choucroute à emporter

DIMANCHE 28 MARS 2021 DE 10H A 13H



Précommandez dès maintenant !

LE MENU

€ **LA PART DE CHOUCROUTE**
PROPOSÉE PAR RG TRAITEUR (CHÂBONS) :
8€

€ **LA PART DE TARTE AUX POMMES**
PROPOSÉE PAR LA BONNE MICH'E (CHÂBONS) :
2€

€ **BOUTEILLE DE VIN BLANC SYLVANER D'ALSACE 0.75L**
PROPOSÉE PAR LA CAVE POULET (BIOL) :
7€

€ **BOUTEILLE DE BIÈRE BLONDE CIME 0.75L**
PROPOSÉE PAR LA CAVE POULET (BIOL) :
7€

€ **BOUTEILLE DE BIÈRE AMBRÉE PISTE NOIRE 0.75L**
PROPOSÉE PAR LA CAVE POULET (BIOL) :
7€

PASSEZ VOTRE COMMANDE DÈS MAINTENANT PAR TÉLÉPHONE
ET VENEZ RÉCUPÉRER VOTRE CHOUCROUTE AU SIÈGE DU
DU STADE CHABONNAIS (DANS LA COUR DE LA MAIRIE)

RÉSERVATIONS AVANT LE SAMEDI 20 MARS 2021

LIVRAISON POSSIBLE SUR CHÂBONS

06.72.82.22.17

OU EN REMPLISSANT LE BON DE COMMANDE

06.60.31.21.17



Choucroute à emporter

DIMANCHE 28 MARS 2021 DE 10H A 13H
(DANS LA COUR DE LA MAIRIE DE CHÂBONS)

 *Bon de Commande*

NOM :

TÉL :

S T A D E C H Â B O N N A I S	<p> LA PART DE CHOUCROUTE PROPOSÉE PAR RG TRAITÉUR (CHÂBONS) : X 8€ = €</p>	S T A D E C H Â B O N N A I S
	<p> LA PART DE TARTE AUX POMMES PROPOSÉE PAR LA BONNE MICH'E (CHÂBONS) : X 2€ = €</p>	
	<p> BOUTEILLE DE VIN BLANC SYLVANER D'ALSACE 0.75L PROPOSÉE PAR LA CAVE POULET (BIOL) : X 7€ = €</p>	
	<p> BOUTEILLE DE BIÈRE BLONDE CIME 0.75L PROPOSÉE PAR LA CAVE POULET (BIOL) : X 7€ = €</p>	
	<p> BOUTEILLE DE BIÈRE AMBRÉE PISTE NOIRE 0.75L PROPOSÉE PAR LA CAVE POULET (BIOL) : X 7€ = €</p>	
	<p>TOTAL DE LA COMMANDE : €</p>	

RESERVATIONS OBLIGATOIRES, AVANT LE SAMEDI 20 MARS 2021

BON DE COMMANDE À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT :

CHEZ M. MERLOZ PIERRE, 94 ROUTE DE GRENOBLE 38690 CHABONS - 06.60.31.21.17

CHEZ M. DIDIER PAULIN, 7BIS RUE DE LA PAIX 38690 CHABONS - 06.72.82.22.17



JOURNÉE PORTES OUVERTES - LA VIE DEVANT SOI

L'Association « la Vie Devant Soi » a ouvert ses portes le 1^{er} Septembre 2020, au 98 Route de Grenoble, à Châbons (38690).

Cette association de bien-être a pour objet de proposer à ses adhérents un lieu d'écoute, de partage et d'accompagnement personnalisé. Des animations, des ateliers, des conférences et des formations donnent à chacun la possibilité de développer ses connaissances et sa créativité.

Au mois de Janvier 2021, notre association a souhaité mettre en place dans ses locaux une « Boutique Associative » où « les Artisans et Créateurs Locaux » ont la possibilité de présenter différents articles et dans le désir de les mettre en lumière, nous organisons le Samedi 20 mars une « Journée Portes Ouvertes » qui vous donnera la possibilité de les rencontrer et découvrir leur savoir faire.

Nous vous accueillerons de 10h00 à 18h00.

Nous vous invitons à vous rendre sur l'Agenda de l'association : lavedevantsoi.cmonsite.fr

N'hésitez pas à pousser la porte.

Pour profiter pleinement de cette rencontre, les gestes barrières et les mesures sanitaires seront respectées.

Pour tous renseignements, nous contacter au 06.26.50.38.52

- La P'tite Causeuse- www.laptitecauseuse.fr
- Nakiru créations - www.nakirucreations.fr
- La clef de soi – Page Facebook
- Le rire des Anges- www.leriredesanges.com
- Peau de coton – www.peaudecoton.fr
- L'Atelier du Cha – Page Facebook
- L'Atelier de Dali – www.Valeriemagnard.fr
- Au cœur de Soi – www.Aucoeurdesoi38.cmonsite.fr

SAMEDI 20 MARS
10H00 - 18H00
**JOURNÉE
PORTES
OUVERTES**

**Boutique
d'Artisanat et
de Créateurs
Locaux**

Association
La Vie Devant Soi
98 route de Grenoble
38690 Châbons
📞 06.26.50.38.52

Toutes les mesures sanitaires sont mises en place pour votre sécurité.

SSIAD ADMR des Terres Froides

VENTE DE TARTIFLETTE

LE 12 MARS

Le SSIAD ADMR des Terres Froides organise une vente de Tartiflette le :

Vendredi 12 mars 2021 (portage à domicile entre 8h 30 et 12 h).

Fabrication locale «Boucherie Michallet»

Commande et règlement par chèque (8 € la part) à retourner avant le 6 mars à l'Association SSIAD, ZA de Rossatière - 90 Impasse des Canuts, 38690 Chabons -

Tél. 04.76.65.02.14

LE SSIAD ADMR DES TERRES FROIDES

ORGANISE LE **12 MARS 2021**

UNE VENTE DE TARTIFLETTE

FABRICATION LOCALE "BOUCHERIE MICHALLET"

Commande : 8€ la part (livraison à domicile comprise)

Nom :
Prénom :
N° de téléphone :
Adresse de livraison :
Nombre de part :

Commande et règlement **par chèque** à retourner avant le 6 MARS 2021 au SSIAD :
ZA ROSSATIERE
90, impasse des Canuts
38690 Chabons
N° de téléphone : 04-76-65-02-14

Livraison à domicile entre 8h et 12h

Amitié et Chansons

La période que nous traversons est très difficile pour tout le monde et le groupe « Amitié et Chansons » n'échappe pas à la règle.

Pas de répétition possible depuis octobre dernier, annulation de nos galas de novembre et aucune représentation donnée depuis celle de Le Grand-Lemps le 7 mars 2020 au profit de La Ligue Contre Le Cancer...

Nous n'allons certainement pas pleurer sur notre sort car nous avons la grande chance de ne compter aucun malade dans le groupe.

Au contraire face à cette fatalité nous avons décidé d'essayer de récolter un peu d'argent d'une autre manière, nos seules recettes étant les bénéfices des récitals de novembre à Châbons. Pour cela, grâce à l'amabilité des commerçants de notre village ainsi que de Biol, Belmont, Le Grand-Lemps et Apprieu, nous avons pu mettre en vente les CD de nos galas de 2018 et 2019.

La vente d'environ 150 CD nous a permis de compenser les frais de leur fabrication et, comme nous l'avions promis, d'effectuer une remise de dons aux associations que nous soutenons chaque année.

Une somme de 1500 euros a donc été remise à parts égales entre 6 structures de la Santé ou du Médicosocial :

Centre Léon Bérard, Vaincre la Mucoviscidose, AFM Téléthon, Recherche Contre la Sclérose En Plaque, France Alzheimer et Envol Isère Autisme.

Nous avons également voulu apporter un peu de gaîté dans les EHPAD ou Maisons de Retraite des environs et nous avons distribué, dans une vingtaine d'entre elles, deux DVD de notre récital de 2019 afin de divertir les résidents et leur faire passer un bon moment en chansons.

Nous espérons maintenant de tout cœur voir le bout de cette pandémie afin que chacun puisse reprendre une vie à peu près normale. Pour notre part, nous aimerions pouvoir chanter de nouveau et surtout partager avec notre public la bonne humeur qui nous anime, d'autant que le Groupe Amitié et Chansons fête cette année ses 65 ans !

Dans cette attente nous vous souhaitons à tous de rester en bonne santé et vous disons à très bientôt !

Tous les membres du groupe Amitié et Chansons

Don du sang

**Le mardi 9 mars 2021
Le 16h30 à 19h45
Salle des fêtes du Verney à Oyeu**

Pensez à prendre rendez-vous sur :
mon-rdv-dondesang

Nous vous attendons très nombreux dans le respect des gestes barrières.

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang.



toutpresdechezvous.fr

JE
SOUTIENS
LES

Commerces

de Châbons et
en Bièvre Est

JE
CONSOMME

LOCAL

CHABONS

Bièvre Est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES